

La famille et les proches de

Monsieur

# **Roger Guy Dagon**

ont l'immense regret de faire part de son décès survenu le 9 février 2015 à Thônex.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 février 2015 à 14h00 au Temple de Chêne-Bougeries.

Que toutes personnes qui l'ont entouré de leurs soins et beinveillante attention soient ici remerciées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

En lieu de don, veuillez contribué a l'Association Alzheimer Suisse.